

# Congrès de la LDH : Le Creusot 30-31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2009,

Texte adopté à l'unanimité du Congrès le lundi 1<sup>er</sup> juin

## **Garantir le droit à la santé et l'accès de tous à des soins de qualité**

Le système de santé français, reconnu comme un des meilleurs du monde par l'Organisation Mondiale de la Santé, a permis depuis l'après-guerre une élévation sans précédent du niveau de santé de la population.

Pourtant, l'égalité face à la santé se dégrade et une partie de la population se voit contraint de renoncer à des soins ou de les reporter à plus tard:

- De déremboursements de médicaments en franchises médicales, de dépassements d'honoraires en forfaits hospitaliers, le montant des dépenses de santé restant à la charge des ménages a progressivement augmenté ;
- Les bénéficiaires de la CMU, mise en place pour permettre aux plus défavorisés d'accéder aux soins, et de l'AME, aide médicale d'Etat pour les personnes de nationalité étrangère, se voient opposer des refus de prise en charge par des praticiens ;
- La désertification médicale de certaines zones rurales ou de banlieue ajoute une inégalité territoriale dans l'accès aux soins ;
- L'hôpital public, garant historique de l'accès aux soins de tous, pâtit de moyens insuffisants, de restructurations locales successives et de réformes inadaptées à sa mission de prise en charge de pathologies lourdes et complexes et de recherche médicale de haut niveau ;
- La prise en compte des conditions de vie et de travail comme facteurs déterminants de l'état de santé d'une population reste insuffisante et seul 2,5% du budget de la santé est consacré à la prévention.

Au final, sous l'effet combiné de tous ces facteurs, les inégalités face à la santé en France reflètent les inégalités sociales et territoriales.

Il s'agit donc pour la Ligue des droits de l'Homme d'alerter sur cet état de fait et de promouvoir :

- Une politique ambitieuse de lutte contre toutes les inégalités face à la santé
- Le passage d'une politique de soins à une politique de santé publique, qui développe la prévention et agisse sur les facteurs déterminants de la maladie (conditions de vie et de travail)
- Un débat politique transparent sur les objectifs et les moyens nécessaires pour rendre effectif le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous, quel que soit sa nationalité et sa situation sociale.